

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1618/SG/EP fixant le nombre de places mises au concours direct pour le recrutement d'agents de contrôle du cadre territorial des Contributions.

n° 69-1618/SG/EP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
7 novembre 1969

Numéro JO
n° 24 du 25/11/1969

Date du numéro
25 novembre 1969

TEXTE INTÉGRAL

Aucune candidature n'ayant été enregistrée pour le concours professionnel pour l'accession au grade d'agent de contrôle stagiaire, le nombre de places mises au concours direct pour le recrutement des agents de contrôle du cadre territorial des Contributions, ouvert les 22 et 23 octobre 1969, est porté à cinq.